

C'est sur ce comité que va retomber la responsabilité de classer les travaux qui seront présentés au Congrès.—Il devra voir en outre à l'organisation des sections, et à la rédaction du rapport de l'Association et du Congrès, ainsi qu'à la publication de ces mêmes travaux déjà au nombre de près de deux cents que le comité compte comme assurés.

Quand en songe qu'avant la fondation de la Société Médicale de Québec et de son organe le *Bulletin Médical*,—si on excepte quelques médecins de Montréal qui ont fait de si grand sacrifice pour nous sauvegarder *l'Union Médicale du Canada* que c'était tout un événement que de voir une fois par année un tout petit article au crédit d'un médecin des districts de Québec publié au pays dans un journal de Médecine, on a peine à croire qu'aujourd'hui on voit surgir des sociétés médicales de tous côtés et que chaque médecin est désireux de donner des preuves substantielles de son travail.—Il est évident que l'élan en est donné et que l'avenir réserve à chacun de nous des surprises bien consolantes.

COMITÉ DES RÉCEPTIONS.—Font partie de ce Comité, Messieurs les Drs A. Robitaille, A. Marois, W. Verge, Art. Si.nard, Ed. Lebel, Charles Verge, Jolicœur, A. Marcoux, Gilbert, A. Lessard, et Delany.

Leur besogne n'est certainement pas la moindre. On nous assure que tout sera prévu et que rien ne sera négligé pour que chaque congressiste ait une satisfaction pleine et entière.

Pour faciliter la somme d'ouvrage qui revient à ce comité, et lui permettre de tenir ses promesses, nous ne saurions trop engager les médecins à donner leur adhésion immédiate afin que ce comité puisse connaître dès maintenant le nombre sur lequel il doit compter.

Ce Comité est bien aise de pouvoir communiquer au public médical qu'il a obtenu des compagnies de transport (voies ferrées et bateaux) des réductions étonnantes sur toutes les lignes du Dominion et des États-Unis, lesquelles réductions seront communiquées en temps et lieu.

La carte de membre du Congrès qui est envoyée à tous ceux qui paient leur contribution, donnera droit à tous ces avantages. Ainsi par exemple, tout médecin étranger pourra faire le tour du Lac St-Jean, Saguenay et Chicoutimi par chemin de fer et bateau moyennant \$2.50 aller et retour.—Pour les autres, le même trajet ne coûtera que \$4.00 contre \$10.00 ou \$12.00 en temps ordinaire.

Voici un projet de règlement qui a été élaboré à la dernière réunion du Comité Exécutif et susceptible d'être adopté unanimement :